

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Manon Courchesne, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Magog pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 20 mai 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	31
Situation financière par organismes	32
Charges par objets	33
Excédent (déficit) accumulé	34
Avantages sociaux futurs	38

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	46
Analyse des charges consolidées	58

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Magog

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de Ville de Magog (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique n°A127633
Shebrooke, le 14 mai 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	57 880 656	58 533 728	54 995 455
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 405 400	1 462 243	1 370 480
Quotes-parts	3	573 342	508 154	438 408
Transferts	4	8 112 600	25 799 134	14 709 849
Services rendus	5	37 605 905	40 221 386	38 222 566
Imposition de droits	6	4 538 200	7 832 526	6 624 293
Amendes et pénalités	7	1 074 410	1 196 020	1 165 031
Revenus de placements de portefeuille	8	1 072 022	1 415 475	2 022 690
Autres revenus d'intérêts	9	321 700	570 707	517 248
Autres revenus	10	615 500	3 409 805	1 311 305
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	113 199 735	140 949 178	121 377 325
Charges				
Administration générale	14	9 598 588	9 442 867	8 968 885
Sécurité publique	15	16 208 644	16 248 063	15 354 087
Transport	16	18 460 595	18 672 641	17 317 999
Hygiène du milieu	17	16 988 278	16 510 619	16 095 295
Santé et bien-être	18	555 900	486 130	432 851
Aménagement, urbanisme et développement	19	4 615 786	4 620 007	4 014 522
Loisirs et culture	20	11 939 607	12 072 021	12 128 377
Réseau d'électricité	21	27 841 600	27 944 936	26 819 878
Frais de financement	22	3 079 663	2 937 611	2 398 783
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	109 288 661	108 934 895	103 530 677
Excédent (déficit) lié aux activités	25	3 911 074	32 014 283	17 846 648
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		211 677 748	193 831 100
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		211 677 748	193 831 100
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		243 692 031	211 677 748

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	15 843 663	36 185 631
Débiteurs (note 5)	2	66 422 965	45 979 721
Prêts (note 6)	3	951 168	606 914
Placements de portefeuille (note 7)	4	558 140	583 827
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	83 775 936	83 356 093
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		1 818 963
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	24 809 535	23 896 151
Revenus reportés (note 11)	12	3 241 015	3 600 179
Dette à long terme (note 12)	13	88 542 320	80 912 701
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 353 695	1 955 336
Autres passifs (note 14)	15	2 397 120	2 172 982
	16	120 343 685	114 356 312
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(36 567 749)	(31 000 219)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	276 808 567	239 226 764
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 388 535	1 460 443
Stocks de fournitures	20	1 944 626	1 713 796
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	118 052	276 964
	23	280 259 780	242 677 967
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	243 692 031	211 677 748
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	243 692 031	211 677 748
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	243 692 031	211 677 748

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	3 911 074	32 014 283	17 846 648
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	23 746 580)(	50 757 294)(	30 332 803)
Produit de cession	3	3 767	46 981	96 590
Amortissement	4	12 823 995	13 167 160	13 006 414
(Gain) perte sur cession	5		(38 650)	(30 381)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(10 918 818)	(37 581 803)	(17 260 180)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		71 908	10 022
Variation des stocks de fournitures	10		(230 830)	(284 623)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		158 912	(96 338)
	13		(10)	(370 939)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(7 007 744)	(5 567 530)	215 529
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(31 000 219)	(31 215 748)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(31 000 219)	(31 215 748)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(36 567 749)	(31 000 219)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	32 014 283	17 846 648
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	13 167 160	13 006 414
Autres			
▪ Gain - cession d'immo.	3.1	(38 650)	(30 381)
▪ Perte sur cession de placement / prêt	3.2	115 428	48 382
▪ Charge de désactualisation	3.3	66 977	47 626
▪ Intérêts réinvestis sur placement de portefeuille	3.4	(30 468)	
▪ Contribution des promoteurs	3.5	(1 358 979)	
	4	43 935 751	30 918 689
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(20 443 244)	(13 066 724)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(491 792)	1 009 067
Revenus reportés	8	(359 164)	1 089 213
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(601 641)	331 140
Propriétés destinées à la revente	10	71 908	10 022
Stocks de fournitures	11	(230 830)	(284 624)
Autres actifs non financiers	12	158 912	(96 338)
	13	22 039 900	19 910 445
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	47 835 978) (	25 206 327)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	46 981	96 590
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	(
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(47 788 997)	(25 109 737)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	504 694) (	392 629)
Remboursement ou cession	20	101 167	63 555
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	)	(32 400)
Cession	22		
	23	(403 527)	(361 474)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	26 589 438	12 210 055
Remboursement de la dette à long terme	25 (	18 810 294) (	11 425 736)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(1 818 963)	1 090 604
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(149 525)	14 294
Autres			
▪	28.1		
	29	5 810 656	1 889 217
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(20 341 968)	(3 671 549)
Solde déjà établi	31	36 185 631	39 857 180
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	36 185 631	39 857 180
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	15 843 663	36 185 631

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2024

2023

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Magog (la « Ville ») est constituée en vertu de la *Loi sur les cités et villes*. Elle est dirigée par un conseil.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés. La Ville participe aux partenariats suivants dans les proportions indiquées :

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

- Régie de police de Memphrémagog : 75,34 %
- Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de la région de Coaticook (« Régie de déchets ») : 46,96 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Ville comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats consolidés de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou que la démolition du bâtiment sera autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant. Le coût des immobilisations corporelles louées en vertu de contrats de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire ou en fonction du tonnage d'enfouissement sur les périodes suivantes :

Infrastructures : 15 à 40 ans

Infrastructures - cellules d'enfouissement : selon le tonnage enfoui par rapport à la capacité totale d'enfouissement (a)

Réseau d'électricité (a) : 10 à 40 ans

Bâtiments (a) : 10 à 40 ans

Véhicules : 2 à 25 ans

Ameublement et équipement de bureau : 4 à 20 ans

Machinerie, outillage et équipement divers : 4 à 40 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans les catégories du réseau d'électricité et des bâtiments sont amortis sur une période de 40 ans et ceux dans la catégorie des infrastructures - cellules d'enfouissement sont amortis selon le tonnage enfoui par rapport à la capacité totale d'enfouissement.

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville, le régime enregistré d'épargne-retraite (« REER ») offert par la Ville à ses pompiers et agents de prévention et le REER offert par la Régie de déchets sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La Ville de Magog et la Régie de police de Memphrémagog offrent à leurs employés deux régimes de retraite à prestations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-valeur dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (« DMERCA ») des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Les dernières évaluations actuarielles de la Ville et de la Régie de police de Memphrémagog ont été effectuées en date du 31 décembre 2021.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation ou d'une quote-part aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation ou de la tarification.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organisme :

- Mesures d'allègement fiscal transitoires :
 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) : amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation corporelle faisant l'objet d'OMHS.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Revenus

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la Ville remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application rétroactive. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	15 843 663	36 185 631
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	15 843 663	36 185 631
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)(	)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	15 843 663	36 185 631
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	13 465 753	30 467 773
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	11 384 764	4 288 055

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, à l'excédent de fonctionnement affecté, aux fonds réservés, au Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques, au Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels et autres projets distincts.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 671 592 \$ (2 146 957 \$ en 2023). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 1 829 045 \$ (2 356 077 \$ en 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	3 706 454	3 039 841
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	42 952 614	31 618 048
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	10 810 618	4 082 406
Organismes municipaux	13	260 906	204 126
Autres			
▪ Électricité	14.1	5 113 352	4 464 005
▪ Autres	14.2	3 579 021	2 571 295
	15	66 422 965	45 979 721
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	11 808 458	12 315 650
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	11 808 458	12 315 650
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	4 160 780	3 786 183
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	31 498 856	21 658 590
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	1 700 003	1 750 193
Ministère de la Culture et des Communications	25	3 628 580	2 892 019
Autres ministères/organismes	26	6 125 175	5 317 246
	27	42 952 614	31 618 048

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 0,79 % à 4,58 % (2,08 % à 4,18 % au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêts - Installation septique	30.1	951 168	571 351
▪ Prêt à un organisme municipal	30.2		35 563
	31	951 168	606 914
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

Les prêts pour la mise aux normes des installations septiques portent intérêt à des taux variant de 3,75 % à 5,77 %, sont encaissables par des versements annuels totalisant 66 861 \$ et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2040.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	324 804	380 959
Autres placements	34	233 336	202 868
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	558 140	583 827
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	233 336	202 868
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note

Les placements de portefeuille à titre d'investissement de la Ville sont composés du fonds de garantie de franchise collective de l'UMQ et du fonds des municipalités pour la biodiversité.

Les autres placements de portefeuille d'un des partenariats affectés aux activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement sont composés d'obligations portant intérêt à des taux de rendement lié aux marchés (taux de rendement lié aux marchés au 31 décembre 2023) et échéant à différentes dates jusqu'en août 2028.

Au cours de l'exercice, des intérêts d'un montant de 30 468 \$ ont été réinvestis dans les placements de portefeuille.

8. Autres actifs financiers

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note

9. Emprunts temporaires

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 10 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (5,45 %; 7,2 % au 31 décembre 2023) et renouvelable annuellement. Le solde est inutilisé aux 31 décembre 2024 et 2023.

Les partenariats bénéficient d'ouvertures de crédit bancaire, dont la quote-part de la Ville s'élève à 413 860 \$, portant intérêt au taux préférentiel (5,45 %; 7,2 % au 31 décembre 2023) et renouvelables annuellement. Ces emprunts sont utilisés pour les opérations courantes des partenariats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	5 997 185	7 113 437
Salaires et avantages sociaux	44	7 261 884	6 663 240
Dépôts et retenues de garantie	45	989 641	811 535
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Intérêts courus	47.1	737 616	628 829
▪ Dépôts usagers électricités	47.2	266 828	407 144
▪ Allocation de départ des élus	47.3	207 968	167 810
▪ Relatifs aux immobilisations	47.4	8 827 510	7 589 294
▪ Avantages sociaux accumulés	47.5	520 903	514 862
	48	24 809 535	23 896 151

Note**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	317 756	331 815
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Divers transferts	54.1	187 047	113 340
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	589 784	576 631
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	432 839	264 118
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60	140 060	87 161
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Perçus d'avance Hydro	62.1	1 321 707	1 686 490
▪ Autres revenus reportés	62.2	251 822	540 624
	63	3 241 015	3 600 179

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,00	5,45	2025	2034	64	89 108 454	81 306 257
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3,55	3,55	2029	2029	68	120 716	143 769
Autres					69		
					70	89 229 170	81 450 026
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(686 850)	(537 325)
					72	88 542 320	80 912 701

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		13 282 738	27 539		13 310 277
2026	74		13 137 479	27 539		13 165 018
2027	75		10 213 251	27 539		10 240 790
2028	76		8 823 451	27 539		8 850 990
2029	77		16 859 535	20 654		16 880 189
2030 et plus	78		26 792 000			26 792 000
	79		89 108 454	130 810		89 239 264
Intérêts et frais accessoires	80		(	10 094)	(	10 094)
	81		89 108 454	120 716		89 229 170

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(1 353 695)	(1 955 336)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	(1 353 695)	(1 955 336)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	1 578 477	1 455 288
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87	334 546	317 503
Autres régimes (REER et autres)	88	3 413	3 414
Régimes de retraite des élus municipaux	89	56 411	55 763
	90	1 972 847	1 831 968

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	289 512	421 190
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	2 107 608	1 751 792
Autres			
▪	93.1		
	94	2 397 120	2 172 982
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	1 751 792	501 282
Passifs engagés	96	324 121	1 252 937
Passifs réglés	97	(35 282)	(50 053)
Charge de désactualisation ¹	98	66 977	47 626
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	2 107 608	1 751 792

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Passif au titre de l'assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations d'un partenariat concernent les activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement. Elles sont régies par les lois gouvernementales applicables concernant la protection de l'environnement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Ville concernent principalement les activités de désamiantage de ses bâtiments.

Principales hypothèses utilisées

	Sites d'enfouissement (a)	Désamiantage des bâtiments (b)
Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4,0 %	3,20 %
Période d'actualisation	1 à 6 ans	40 ans
Taux d'inflation	2,50 %	2,32 %
Durée de vie restante estimative de l'exploitation	6,5 ans	
Période estimative nécessaire pour les activités d'après-fermeture	30 ans	

(a) La quote-part de la Ville des charges estimatives totales relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement est de 2 180 631 \$ (1 828 297 \$ au 31 décembre 2023).

(b) L'échéancier des travaux de désamiantage des bâtiments est inconnu. La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service d'immobilisations, qui s'échelonne en général sur une période de un an. Les coûts estimés pour réaliser les travaux de mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 2 142 431 \$ (1 986 732 \$ au 31 décembre 2023).

Voir aussi la note 28.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	49 016 449	1 882 711	71 539	50 827 621
Eaux usées	102	72 067 857	20 814 873	1 537 233	91 345 497
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	129 401 384	9 019 758	211 051	138 210 091
Autres					
▪ Autres infrastructures	104.1	40 657 666	6 269 118	59 453	46 867 331
Réseau d'électricité	105	24 206 821	386 043		24 592 864
Bâtiments	106	49 300 178	220 164		49 520 342
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	12 752 974	1 107 119	151 575	13 708 518
Ameublement et équipement de bureau	109	4 776 334	163 547	23 482	4 916 399
Machinerie, outillage et équipement divers	110	11 298 349	381 901	77 720	11 602 530
Terrains	111	9 967 954			9 967 954
Autres	112				
	113	403 445 966	40 245 234	2 132 053	441 559 147
Immobilisations en cours	114	26 019 668	10 512 060		36 531 728
	115	429 465 634	50 757 294	2 132 053	478 090 875
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	20 876 878	1 368 525	71 539	22 173 864
Eaux usées	117	39 332 921	1 937 344	1 537 233	39 733 032
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	56 713 545	4 878 285	211 051	61 380 779
Autres					
▪ Autres infrastructures	119.1	25 514 382	1 398 700	59 453	26 853 629
Réseau d'électricité	120	10 846 637	611 664		11 458 301
Bâtiments	121	17 466 332	1 400 078		18 866 410
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	7 324 906	985 477	151 575	8 158 808
Ameublement et équipement de bureau	124	4 258 025	127 101	4 222	4 380 904
Machinerie, outillage et équipement divers	125	7 905 244	459 986	88 649	8 276 581
Autres	126				
	127	190 238 870	13 167 160	2 123 722	201 282 308
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	239 226 764			276 808 567
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129	232 213			232 213
Amortissement cumulé	130	(104 496)	(23 221)	()	(127 717)
Valeur comptable nette	131	127 717			104 496

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles d'un montant de 1 358 979 \$ (68 367 \$ au 31 décembre 2023) ont été acquises par donation ou pour une valeur symbolique. Le coût de ces immobilisations corporelles a été évalué à la juste valeur à la date du rapport.

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	377 965	377 965
Immeubles industriels municipaux	133	1 010 570	1 082 478
Autres	134		
	135	1 388 535	1 460 443
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	1 388 535	1 460 443

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Divers	143.1	118 052	276 964
Autres			
▪	144.1		
	145	118 052	276 964

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, en vertu d'un contrat de location de locaux échéant en 2031, à verser des loyers totalisant 2 631 993 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu du contrat de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 383 675 \$ en 2025, à 393 358 \$ en 2026, à 403 159 \$ en 2027, à 413 079 \$ en 2028 et à 423 122 \$ en 2029.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Office municipal d'habitation de la Ville

L'Office municipal d'habitation de Magog, la Ville et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation et la Ville subventionne le solde du déficit.

20. Droits contractuels

La Ville a conclu un contrat de location de locaux échéant en 2031, prévoyant la perception de loyers totalisant 2 631 993 \$. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 383 675 \$ en 2025, à 393 358 \$ en 2026, à 403 159 \$ en 2027, à 413 079 \$ en 2028 et à 423 122 \$ en 2029.

La Ville a également conclu une entente intermunicipale relative à divers services en matière d'incendie échéant en 2044, prévoyant la perception de revenus dont le total est estimé à 44 365 000 \$. Les revenus estimatifs à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 1 150 000 \$ en 2025, à 1 276 500 \$ en 2026, à 1 403 000 \$ en 2027, à 1 666 700 \$ en 2028 et à 1 725 000 \$ en 2029.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪ Magog Technopole	148.1	890 000	386 104
▪ Corporation des événements de Magog Inc.	148.2	49 000	25 390
	149	939 000	411 494
	150	939 000	411 494
			466 637

La Ville assume une responsabilité éventuelle en se portant garante d'emprunts consentis à des organismes non compris dans son périmètre comptable.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 3 008 212 \$.

B) Auto-assurance

La Ville assume une responsabilité à l'égard de certains litiges ou dommages. À cette fin, la Ville a créé une réserve financière s'élevant à 500 000 \$ au 31 décembre 2024 afin d'être en mesure de faire face à une augmentation de la valeur des franchises ou des rétentions qu'elle détient en assurance.

C) Poursuites

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

D) Autres

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (LQ 2014, c. 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a confirmé le jugement de la Cour supérieure du Québec en rejetant tous les appels et les appels incidents concernant le jugement sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi RRSM. À titre de rappel, les principales conclusions du jugement de la Cour supérieure étaient que les dispositions de la Loi RRSM relatives aux participants actifs ne sont pas inconstitutionnelles. Toutefois, les dispositions permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités seraient inconstitutionnelles. Des demandes d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada ont été rejetées en avril 2024.

Ainsi, la Cour supérieure du Québec devra juger des mesures de réparation afin de compenser les participants retraités pour qui de l'indexation a été suspendue en partie ou en totalité à compter du 1^{er} janvier 2017. Il faudra donc patienter jusqu'à la fin des procédures avant de connaître les possibles conséquences financières pour les régimes concernés.

Étant donné que le régime ne prévoyait pas d'indexation automatique, il n'y a pas d'incidence sur les résultats consolidés au 31 décembre 2024.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

26. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs et aux prêts, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs et des prêts, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	4 079 974	3 525 868
Entre un et deux ans	693 209	754 875
Entre deux et trois ans	482 607	417 717
Plus de trois ans	<u>4 251 737</u>	<u>3 890 990</u>
Sous-total	9 507 527	8 589 450
Moins : provision pour créances douteuses	<u>(4 160 780)</u>	<u>(3 786 183)</u>
Total	5 346 747	4 803 267

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	3 786 183	3 671 083
Perte de valeur comptabilisée aux résultats consolidés	688 599	382 619
Montants radiés	(313 340)	(266 321)
Montants recouvrés	<u>(662)</u>	<u>(1 198)</u>
Solde à la fin	4 160 780	3 786 183

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les prêts, les dettes à long terme et des débiteurs. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires et les placements de portefeuille.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>De 1 à 3 ans</u>	<u>De 3 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	24 071 919			
Dette à long terme	<u>16 311 957</u>	<u>28 407 524</u>	<u>29 069 544</u>	<u>30 328 131</u>
Total	40 383 876	28 407 524	29 069 544	30 328 131

27. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 12 000 000 \$ au 31 décembre 2024. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement

28. Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalisations 2023		Budget 2024		Réalisations 2024	
	Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
	1	18 157 459	3 811 300	32 239 119	(240 318)	32 014 283
	2	(12 164 599)	5 028 000	23 397 367	()	23 397 367
	3	5 992 860	(1 216 700)	8 841 752	(240 318)	8 616 916
	4	12 054 350	12 332 600	12 431 025	751 617	13 167 160
	5	88 455		33 670	13 311	46 981
	6	(22 246)		(30 347)	(8 303)	(38 650)
	7					
	8	12 120 559	12 332 600	12 434 348	756 625	13 175 491
	9	10 022		107 475		107 475
	10					
	11	10 022		107 475		107 475
	12	59 109		77 238	23 929	101 167
	13				11 634	11 634
	14	48 382		103 794	103 794	103 794
	15	107 491		181 032	35 563	216 595
	16					
	17	(6 016 134)	6 007 400	6 007 389	(621 529)	(6 628 918)
	18	(6 016 134)	(6 007 400)	(6 007 389)	(621 529)	(6 628 918)
	19	(1 453 258)	313 700	1 629 560	(558 476)	(2 188 036)
	20	1 172 396		11 000	195 281	206 281
	21	160 996	7 500	1 038 225	1 038 225	1 038 225
	22	(4 404 679)	(4 802 300)	(4 763 327)	(4 763 327)	(4 763 327)
	23	563 575		(14 089)	126 745	112 656
	24					
	25	(3 960 970)	(5 108 500)	(5 357 751)	(236 450)	(5 594 201)
	26	2 260 968	1 216 700	1 357 715	(65 791)	1 276 442
	27	8 253 828		10 199 467	(306 109)	9 893 358

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalisations 2023		Réalisations 2024	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus d'investissement	1	12 164 599	23 397 367	23 397 367
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	101 427)(	360 269)(	)(
Sécurité publique	3 (	267 108)(	107 196)(	201 045)(
Transport	4 (	3 832 274)(	3 753 227)(	)(
Hygiène du milieu	5 (	20 495 883)(	38 986 353)(	486 104)(
Santé et bien-être	6 (	)(	)(	)(
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	43 873)(	)(	)(
Loisirs et culture	8 (	2 395 550)(	6 524 423)(	)(
Réseau d'électricité	9 (	348 520)(	338 677)(	)(
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)(	)(
	11 (	27 484 635)(	50 070 145)(	687 149)(
				50 757 294)
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 (	)(	35 567)(	)(
				35 567)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Emission ou acquisition	13 (	392 629)(	504 694)(	)(
				504 694)
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	6 908 687	12 177 612	2 676 673
				14 854 285
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	1 453 258	1 629 560	558 476
Excédent accumulé				2 188 036
Excédent de fonctionnement non affecté	16	186 500	3 469 575	79 577
Excédent de fonctionnement affecté	17	380 007	112 600	3 549 152
Réserves financières et fonds réservés	18	7 529 900	7 373 232	112 600
	19	9 549 665	12 584 967	7 373 232
	20	(11 418 912)	(25 847 827)	638 053
	21	745 687	(2 450 460)	2 627 577
				13 223 020
				(23 220 250)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales				177 117

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2023		2024		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹	
ACTIFS FINANCIERS					
1	Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	33 136 975	13 013 247	2 830 416	15 843 663
2	Débiteurs (note 5)	44 932 207	65 437 698	1 159 911	66 422 965
3	Prêts (note 6)	571 351	951 168		951 168
4	Placements de portefeuille (note 7)	380 915	324 760	233 380	558 140
5	Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
6	Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)				
7	Autres actifs financiers (note 8)				
8		79 021 448	79 726 873	4 223 707	83 775 936
PASSIFS					
9	Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)				
10	Emprunts temporaires (note 9)				
11	Créditeurs et charges à payer (note 10)	21 213 131	22 619 491	2 364 688	24 809 535
12	Revenus reportés (note 11)	3 532 373	3 173 209	67 806	3 241 015
13	Dette à long terme (note 12)	76 403 453	82 036 169	6 506 151	88 542 320
14	Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	1 327 000	812 000	541 695	1 353 695
15	Autres passifs (note 14)	984 765	916 702	1 480 418	2 397 120
16		103 460 722	109 557 571	10 960 758	120 343 685
17		(24 439 274)	(29 830 698)	(6 737 051)	(36 567 749)
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)					
ACTIFS NON FINANCIERS					
18	Immobilisations corporelles (note 15)	229 672 836	267 308 633	9 949 684	276 808 567
19	Propriétés destinées à la revente (note 16)	1 460 443	1 388 535		1 388 535
20	Stocks de fournitures	1 710 638	1 941 502	3 124	1 944 626
21	Actifs incorporels achetés (note 17)				
22	Autres actifs non financiers (note 18)	191 206	26 994	91 058	118 052
23		233 035 123	270 665 664	10 043 866	280 259 780
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
24	Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	14 920 029	19 312 535	553 935	19 866 470
25	Excédent de fonctionnement affecté	12 158 139	15 038 994		15 038 994
26	Réserves financières et fonds réservés	7 103 471	4 644 164	126 510	4 770 674
27	(Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	563 575) (	549 487) (	738 705) (	1 288 192) (
28	Financement des investissements en cours	7 157 931	2 851 579	(5 483)	2 846 096
29	Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	167 819 854	199 537 181	3 370 558	202 457 989
30					
31	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	208 595 849	240 834 966	3 306 815	243 692 031

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalizations	Réalizations	Réalizations
		2024	2024	2024	2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	27 347 500	28 088 897	34 106 662	31 588 776
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	6 484 400	5 596 961	6 869 279	7 184 593
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	1 448 000	1 388 536	518 300	485 031
Autres biens et services	8	46 419 400	45 164 721	46 305 426	44 881 706
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 400 300	2 248 916	2 478 496	2 010 958
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	478 300	425 550	425 550	376 033
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13		(15 000)	33 565	11 792
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	8 250 600	8 143 957	1 613 551	1 422 791
Transferts	15				
Autres	16			85 026	16 131
Autres					
Transferts	17	1 465 800	1 654 468	1 654 468	1 696 283
Autres	18			220 921	
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	12 332 600	12 431 025	13 167 160	13 006 414
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Créances douteuses	21.1	210 000	639 965	688 599	382 619
▪ Subventions - particuliers et cie.	21.2	338 100	414 875	414 875	115 841
▪ Charge de désactualisation	21.3		19 448	66 977	47 626
▪ Autres	21.4	151 800	286 039	286 040	304 083
	22	107 326 800	106 488 358	108 934 895	103 530 677

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	19 866 470	16 054 931
Excédent de fonctionnement affecté	2	15 038 994	12 158 139
Réserves financières et fonds réservés	3	4 770 674	7 229 981
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	1 288 192)(	1 175 536)
Financement des investissements en cours	5	2 846 096	4 524 871
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	202 457 989	172 885 362
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	243 692 031	211 677 748
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	19 312 535	14 920 029
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	553 935	1 134 902
	11	19 866 470	16 054 931
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Tarification	12.1	2 796 966	1 711 724
▪ Engagement et fonctionnement	12.2	2 292 028	1 146 415
▪ Aréna Memphrémagog	12.3	9 650 000	9 000 000
▪ Développement économique	12.4	300 000	300 000
	13	15 038 994	12 158 139
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	15 038 994	12 158 139

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Financement d'immobilisations	17.1	2 811 537	3 449 839
	18	2 811 537	3 449 839
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	1 152 627	2 400 159
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24	126 510	126 510
Montant non réservé			
Administration municipale	25		633 473
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	180 000	120 000
Autres			
▪ Fonds d'auto-assurance	30.1	500 000	500 000
	31	1 959 137	3 780 142
	32	4 770 674	7 229 981

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	1 288 192)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(
Autres		
▪	43.1 (	)(
	44 (	1 288 192)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(
Autres		
▪	49.1 (	)(
	50 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(
Autres		
▪	55.1 (	)(
	56 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	
	63 (	1 288 192)(
		1 175 536)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64	12 064 970	9 673 716
Investissements à financer	65 (	9 218 874)(	5 148 845)
	66	2 846 096	4 524 871
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	276 808 567	239 226 764
Propriétés destinées à la revente	68	1 388 535	1 460 443
Prêts	69	951 168	606 914
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	324 804	380 959
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	279 473 074	241 675 080
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	279 473 074	241 675 080
Éléments de passif correspondant			
Dettes à long terme	75 (	88 542 320)(	80 912 701)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	686 850)(	537 325)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	12 216 575	12 662 798
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80 (	77 012 595)(	68 787 228)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	2 490)(	2 490)
	82 (	77 015 085)(	68 789 718)
	83	202 457 989	172 885 362

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	2
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1^{er} janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (1 955 336)	(1 624 196)
Charge de l'exercice	4 (1 578 477)	(1 455 288)
Cotisations versées par l'employeur	5 2 180 118	1 124 148
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (1 353 695)	(1 955 336)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 90 714 634	88 249 128
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (90 714 634)	(88 249 128)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (1 353 695)	(1 955 336)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (1 353 695)	(1 955 336)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (1 353 695)	(1 955 336)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	3 812 525	3 404 668
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	3 812 525	3 404 668
Cotisations salariales des employés	21 (	2 129 118)(	1 915 943)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	)
	23	1 683 407	1 488 725
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	(88 423)	(43 684)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	1 594 984	1 445 041
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	5 494 078	5 322 684
Rendement espéré des actifs	32 (	5 510 585)(	5 312 437)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(16 507)	10 247
Charge de l'exercice	34	1 578 477	1 455 288
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	1 526 667	2 617 539
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	5 510 585)(	5 312 437)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(3 983 918)	(2 694 898)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	3 470 700	3 069 722
Prestations versées au cours de l'exercice	39	3 370 398	3 326 453
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	92 071 427	83 552 453
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	12 629 743	13 151 469
DMERCA du nouveau volet	45	12	12
DMERCA de l'ancien volet	46	10	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	28	28
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,23 %	6,21 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	6,21 %	6,19 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

Les pompiers et les agents de prévention de la Ville doivent adhérer au régime de retraite par financement salarial de la FTQ (« RRFS - FTQ ») prévu à la convention collective dès que les conditions d'admissibilité sont respectées. Les taux de cotisation sont établis conformément à la convention collective, soit 9,0 % (9,0 % en 2023) de leur salaire admissible. La Ville a versé une contribution équivalente à celles versées par les employés. Le taux de rente est déterminé par l'actuaire et il est entendu que ce taux peut varier, au 1^{er} juillet de chaque année, en fonction des calculs effectués par celui-ci.

Le RRFS - FTQ est un régime interentreprises à prestations déterminées visé par la section X du règlement sur la soustraction de certaines catégories de régimes de retraite à l'application des dispositions de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (« LRRCR »). Il est soumis à la surveillance de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada (« ARC »). Le RRFS - FTQ est institué par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (« FTQ ») pour les membres de ses syndicats affiliés. La participation au régime est facultative par association accréditée. Toutefois, la participation des membres d'un groupe d'une association accréditée est obligatoire.

Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs administré par un comité de retraite, qui ne comporte pas de comptes distincts, la Ville doit suivre les normes applicables aux régimes à cotisations déterminées.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	334 546	317 503
	110	334 546	317 503

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements

Régime de retraite simplifié

Les employés permanents de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook participent à un REER collectif. La contribution annuelle des employés correspond à un montant variant de 2,0 % à 3,0 % de leur salaire et la Régie doit verser un montant variant de 2,0 % à 3,0 % du salaire des employés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	3 413	3 414
Autres régimes	115		
	116	3 413	3 414

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7	7

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (« RREM ») et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (« RPSEM »), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes interemployeurs administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	14 092	13 849
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	47 489	46 670
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	8 922	9 093
	121	56 411	55 763

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	39 065 600	38 477 687	38 409 543	35 626 124
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	6 032 400	7 161 223	7 161 223	7 010 655
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	45 098 000	45 638 910	45 570 766	42 636 779
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	3 165 800	3 223 361	3 223 361	3 055 178
Égout	13	1 633 400	1 647 384	1 647 384	1 422 047
Traitement des eaux usées	14	2 346 000	2 366 085	2 366 085	2 281 891
Matières résiduelles	15	3 393 000	3 411 625	3 411 625	3 383 838
Autres					
▪ Fosses septiques	16.1	504 900	499 804	499 804	410 020
Centres d'urgence 9-1-1	17	150 000	176 255	176 255	157 480
Service de la dette	18	1 657 700	1 638 448	1 638 448	1 648 222
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	12 850 800	12 962 962	12 962 962	12 358 676
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	12 850 800	12 962 962	12 962 962	12 358 676
	27	57 948 800	58 601 872	58 533 728	54 995 455

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	11 100	11 594	11 098
Compensations pour les terres publiques	30	2 200	2 226	2 226
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	657 800	684 233	657 769
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	656 400	682 854	621 525
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	1 327 500	1 380 907	1 292 618
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	28 000	29 221	27 960
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	28 000	29 221	27 960
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	49 900	52 115	49 902
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	49 900	52 115	49 902
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	1 405 400	1 462 243	1 370 480

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS	2024	2024	2024	2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			5 147
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50	7 400	7 399	7 758
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	135 200	286 392	368 588
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63	44 800	44 823	49 099
Réseau de distribution de l'eau potable	64	24 500	35 586	33 555
Traitement des eaux usées	65	44 000	48 931	46 079
Réseaux d'égout	66	39 500	64 583	63 003
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	350 000	455 594	411 267
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73		135 500	16 454
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80	60 000	134 434	134 434
Promotion et développement économique	81			17 250
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83		123 174	123 174
Activités culturelles				31 371
Bibliothèques	84	196 000	203 666	203 666
Autres	85	41 200	28 100	301 620
Réseau d'électricité	86			29 810
	87	942 600	1 568 182	1 568 182
				1 381 001

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	1 725 392	1 725 392	725 795
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96	65 157	65 157	
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105	288 542	288 542	291 406
Traitement des eaux usées	106	5 028 000	15 768 204	5 496 850
Réseaux d'égout	107	1 318 450	1 318 450	5 349 487
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110	19 371	19 371	
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124	1 189 797	1 189 797	236 800
Activités culturelles				
Bibliothèques	125	1 663 475	1 663 475	95 894
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	5 028 000	22 038 388	12 196 232

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale 129				
Péréquation 130				
Neutralité 131				
Partage des redevances sur les ressources naturelles 132				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables 133	692 000	746 235	746 235	692 627
Fonds de développement des territoires 134				
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation 135				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ 136	1 450 000	1 446 329	1 446 329	439 989
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2 137				
Autres 138				
	139	2 142 000	2 192 564	1 132 616
TOTAL DES TRANSFERTS 140	8 112 600	25 799 134	25 799 134	14 709 849

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS	2024	2024	2024	2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141	380 000	484 682	142 009
Évaluation	142			
Autres	143	73 500	74 100	19 436
	144	453 500	558 782	216 109
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	444 900	489 744	489 744
Sécurité civile	148			
Autres	149			73 954
	150	444 900	489 744	508 450
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152	19 700	15 900	15 900
Autres	153			23 005
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156	19 700	15 900	23 005
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			22 950
Autres	164	40 000	90 624	90 624
Autres	165		125 322	55 791
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	40 000	90 624	215 946
				150 124

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179	67 200	57 280	57 281
Activités culturelles				61 921
Bibliothèques	180	35 000	48 090	43 470
Autres	181			
	182	102 200	105 370	105 371
Réseau d'électricité	183			
	184	1 060 300	1 260 420	1 043 070
				935 002

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	123 500	224 827	226 635
	188	123 500	224 827	226 635
Sécurité publique				
Police	189			592 116
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191	22 100	21 826	21 826
Sécurité civile	192			
Autres	193		1 356	78 557
	194	22 100	23 182	692 499
				592 786
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195		77 319	77 319
Enlèvement de la neige	196	175 600	183 259	183 259
Autres	197	1 014 000	1 147 216	1 147 216
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203	1 189 600	1 407 794	1 407 794
				1 282 344
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205	55 000	65 692	65 692
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207		984	984
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			59 322
Matières recyclables	209	60 000	64 630	99 872
Autres	210	122 700	191 754	314 988
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213		19 738	19 738
	214	237 700	342 798	560 596
				410 677

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222	374 100	376 321	376 321
Autres	223			389 457
	224	374 100	376 321	376 321
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	645 500	681 385	681 385
Activités culturelles				653 163
Bibliothèques	226	22 600	35 612	35 612
Autres	227	12 500	17 452	17 452
	228	680 600	734 449	734 449
Réseau d'électricité				
	229	33 300 000	35 180 022	35 180 022
	230	35 927 600	38 289 393	39 178 316
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	36 987 900	39 549 813	40 221 386
				38 222 566

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	238 200	526 601	411 248
Droits de mutation immobilière	233	4 300 000	7 305 925	6 213 045
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	4 538 200	7 832 526	6 624 293
AMENDES ET PÉNALITÉS	237	208 000	297 642	1 165 031
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	238	1 000 000	1 212 905	2 022 690
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	239	321 700	570 707	517 248
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	30 347	38 650	30 381
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242	250 000	1 186 918	511 699
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243		(11 634)	
Contributions des promoteurs	244	1 361 277	1 361 277	68 367
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246	15 000	28 906	79 590
Autres contributions	247	274 000	618 392	606 052
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	76 500	187 296	15 216
	250	615 500	3 409 805	1 311 305
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
1	Conseil	1 256 125	1 132 780	994	1 133 774	1 064 308
2	Greffé et application de la loi	2 113 400	2 147 977	1 799	2 149 776	2 126 706
3	Gestion financière et administrative	3 923 773	3 845 157	7 880	3 853 037	3 654 709
4	Évaluation	468 920	461 047		461 047	446 743
5	Gestion du personnel	1 588 472	1 454 336	112	1 454 448	1 267 902
	Autres					
6.1	▪ Autres	188 498	339 400	51 385	390 785	408 517
7		9 539 188	9 380 697	62 170	9 442 867	8 968 885
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
8	Police	6 799 200	6 829 383		6 829 383	8 097 151
	Sécurité incendie					
9	Premiers répondants		2 981 765	206 007	3 187 772	
10	Autres	6 917 526	4 005 524	276 736	4 282 260	6 984 586
11	Sécurité civile	71 100	58 602		58 602	71 720
12	Autres	224 900	231 841		231 841	200 630
13		14 012 726	14 107 115	482 743	14 589 858	15 354 087
TRANSPORT						
	Réseau routier					
14	Voirie municipale	6 390 007	6 829 031	5 634 725	12 463 756	11 446 398
15	Enlèvement de la neige	4 567 887	4 238 380	228 461	4 466 841	4 400 735
16	Éclairage des rues	164 133	141 217	52 554	193 771	177 248
17	Circulation et stationnement	969 868	1 017 623	86 554	1 104 177	1 061 660
	Transport collectif					
18	Transport en commun	444 100	444 096		444 096	231 958
19	Transport aérien					
20	Transport par eau					
21	Autres					
22		12 535 995	12 670 347	6 002 294	18 672 641	17 317 999

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 440 460	1 421 246	220 036	1 641 282	1 483 128
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 599 063	1 458 275	1 351 897	2 810 172	2 684 908
Traitement des eaux usées	25	2 147 139	2 023 745	640 817	2 664 562	2 714 523
Réseaux d'égout	26	1 494 874	1 367 724	1 296 555	2 664 279	2 516 269
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	627 396	630 661	27 940	658 601	638 470
Élimination	28	971 344	852 877		852 877	1 591 484
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	811 538	820 571	52 324	872 895	844 364
Tri et conditionnement	30	178 486	157 787		157 787	155 135
Matières organiques						
Collecte et transport	31	976 000	985 900	34 867	1 020 767	938 019
Traitement	32	445 000	368 900		368 900	377 100
Matériaux secs	33	121 800	113 800		113 800	110 000
Autres	34	99 700	114 900		114 900	84 700
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	743 605	440 260	31 350	471 610	569 506
Protection de l'environnement	38	1 108 038	1 102 460	17 601	1 120 061	940 756
Autres	39	479 155	467 939	467 939	467 939	446 933
	40	13 243 598	12 327 045	3 673 387	16 000 432	16 095 295
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	152 500	109 438		109 438	82 499
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44	403 400	376 692		376 692	350 352
	45	555 900	486 130		486 130	432 851

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
46	Aménagement, urbanisme et zonage	2 863 063	2 794 125	59 434	2 853 559	2 653 389
47	Rénovation urbaine					
48	Biens patrimoniaux	100 000	253 465		253 465	
	Autres biens					
Promotion et développement économique						
49	Industries et commerces	1 431 123	1 350 791	894	1 351 685	1 200 726
50	Tourisme	161 500	161 298		161 298	160 407
51	Autres					
52	Autres					
53		4 555 686	4 559 679	60 328	4 620 007	4 014 522
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
54	Centres communautaires	276 433	271 717	117 212	388 929	422 181
55	Patinoires intérieures et extérieures	1 197 958	1 531 968	102 096	1 634 064	1 389 673
56	Piscines, plages et ports de plaisance	596 188	592 428	103 487	695 915	597 357
57	Parcs et terrains de jeux	4 676 103	4 587 449	601 744	5 189 193	5 235 037
58	Parcs régionaux					
59	Expositions et foires	762 072	937 251		937 251	637 044
60	Autres	383 436	93 574	9 638	103 212	341 438
61		7 892 190	8 014 387	934 177	8 948 564	8 622 730
Activités culturelles						
62	Centres communautaires	179 000	168 585	3 533	172 118	197 103
63	Bibliothèques	1 563 018	1 585 434	244 425	1 829 859	1 808 985
	Patrimoine					
64	Musées et centres d'exposition	95 678	93 373	317	93 690	99 747
65	Autres ressources du patrimoine	210 020	240 360	190 691	431 051	512 554
66	Autres	651 801	583 198	13 541	596 739	887 258
67		2 699 517	2 670 950	452 507	3 123 457	3 505 647
68		10 591 707	10 685 337	1 386 684	12 072 021	12 128 377

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024		Total	Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement		2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69	27 080 800	27 181 517	763 419	27 944 936	26 819 878
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	2 694 100	2 483 873		2 697 097	2 194 167
Autres frais	71	184 500	190 593		206 949	192 824
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72		(15 000)	(15 000)	(16 507)	10 247
Autres	73				50 072	1 545
	74	2 878 600	2 659 466		2 937 611	2 398 783
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	12 332 600	12 431 025 (	12 431 025)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13

Autres renseignements

Questionnaire	14
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	211 289	211 289	123 312
Usines de traitement de l'eau potable	2	41 591	41 591	459 588
Usines et bassins d'épuration	3	32 590 426	32 777 057	10 804 837
Conduites d'égout	4	6 435 103	6 435 103	10 850 692
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	2 126 922	2 126 922	2 341 915
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	104 269	104 269	25 557
Aires de stationnement	9	11 447	11 447	
Parcs et terrains de jeux	10	3 789 217	3 789 217	1 324 413
Autres infrastructures	11	156 879	451 388	1 559 655
Réseau d'électricité	12	317 904	317 904	265 309
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	161 693	161 693	560 326
Édifices communautaires et récréatifs	14	2 490 215	2 490 215	426 981
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	972 487	1 107 119	1 141 550
Ameublement et équipement de bureau	18	335 806	361 715	120 143
Machinerie, outillage et équipement divers	19	324 897	370 365	328 525
Terrains	20			
Autres	21			
	22	50 070 145	50 757 294	30 332 803

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	92 174	92 174	115 520
Usines de traitement de l'eau potable	2	41 591	41 591	459 588
Usines et bassins d'épuration	3	32 590 426	32 777 057	10 804 837
Conduites d'égout	4	5 887 174	5 887 174	10 814 850
Autres infrastructures	5	5 607 304	5 901 813	5 217 256
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	119 115	119 115	7 792
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	547 929	547 929	35 842
Autres infrastructures	10	581 430	581 430	34 284
Autres immobilisations corporelles	11	4 603 002	4 809 011	2 842 834
	12	50 070 145	50 757 294	30 332 803

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	126 510			126 510
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	17 113 167	5 601 788	1 691 509	21 023 446
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	51 547 551	9 252 497	4 937 409	55 862 639
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	68 787 228	14 854 285	6 628 918	77 012 595
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	12 315 650	350 389	857 581	11 808 458
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	12 315 650	350 389	857 581	11 808 458
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	347 148		(60 969)	408 117
	15	12 662 798	350 389	796 612	12 216 575
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	12 662 798	350 389	796 612	12 216 575
	19	81 450 026	15 204 674	7 425 530	89 229 170
Dette en cours de refinancement	20 (	)			)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	81 450 026	15 204 674	7 425 530	89 229 170

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	82 650 000
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	9 205 191
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
--	---	--

Débiteurs	8	11 808 458
-----------	---	------------

Autres montants	9	408 117
-----------------	---	---------

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	611 234
--	----	---------

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	79 027 382
---	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme des
organismes contrôlés et des partenariats**

	13	6 466 343
--	----	-----------

Endettement net à long terme	14	85 493 725
------------------------------	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme
d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	15	3 008 212
---------------------------------	----	-----------

Communauté métropolitaine	16	
---------------------------	----	--

Autres organismes	17	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	18	88 501 937
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
--	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
--	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote- part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	88 501 937
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	92 800
--	----	--------

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
---	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale					
Greffé et application de la loi	1				
Évaluation	2	754 100	754 132	754 132	
Autres	3				720 793
Sécurité publique					
Police	4	6 649 200	6 653 128	72 240	65 151
Sécurité incendie	5				
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	444 100	444 095	444 095	231 958
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	27 000	25 793	25 793	30 216
Matières résiduelles	12	111 000	3 275	53 757	109 984
Cours d'eau	13	2 000			2 396
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Habitation	16				
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	13 800	14 154	14 154	15 105
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	155 800	155 806	155 806	154 915
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	93 600	93 574	93 574	92 273
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	8 250 600	8 143 957	1 613 551	1 422 791

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	50 070 145	27 484 635
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	50 070 145	27 484 635

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale	Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Cadres et contremaîtres	1	44,07	84 673,67	5 618 596	1 064 890	6 683 486
Professionnels	2	15,46	27 231,73	1 465 157	312 136	1 777 293
Cols blancs	3	105,72	201 070,00	7 493 977	1 515 229	9 009 206
Cols bleus	4	118,99	248 358,54	9 111 104	1 758 766	10 869 870
Policiers	5					
Pompiers	6	42,04	93 917,68	3 909 033	856 468	4 765 501
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
Élus	8	326,28	655 251,62	27 597 867	5 507 489	33 105 356
	9	9,00		491 030	89 472	580 502
	10	335,28		28 088 897	5 596 961	33 685 858

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	44 823				44 823
Réseau de distribution de l'eau potable	3	35 586	288 542			324 128
Traitement des eaux usées	4	48 931	7 787 353	7 980 851		15 817 135
Réseaux d'égout	5	64 583	1 318 450			1 383 033
Autres	6	3 506 884	3 488 726	1 159 405	75 000	8 230 015
	7	3 700 807	12 883 071	9 140 256	75 000	25 799 134

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	5 560	11 347
	4	5 560	11 347
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	10 638	13 104
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	10 638	13 104
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	1 481 449	1 406 011
Enlèvement de la neige	12	1 923	3 004
Autres	13	140	324
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	1 483 512	1 409 339
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	127 741	125 783
Réseau de distribution de l'eau potable	18	132 706	127 219
Traitement des eaux usées	19	243 645	104 014
Réseaux d'égout	20	526 885	339 405
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21	(300)	242
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25	9 069	1 592
Autres	26		
	27	1 039 746	698 255
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	(1 290)	841
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37	(1 290)	841
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	80 612	86 615
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	32 490	37 086
Autres	40	3 926	4 202
	41	117 028	127 903
Réseau d'électricité			
	42	4 272	3 726
	43	2 659 466	2 264 515

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Ventes d'électricité				
Domestique et agricole	1	13 100 000	13 530 140	12 865 322
Générale et institutionnelle	2	7 975 000	8 776 527	8 149 658
Industrielle	3	11 730 000	12 175 288	12 087 764
Autres	4			
Autres revenus	5	745 000	1 280 254	617 454
	6	33 550 000	35 762 209	33 720 198
Charges				
Achat d'énergie	7	24 400 000	24 342 434	23 787 100
Taxe sur le revenu brut	8			
Frais d'exploitation	9	3 632 300	3 867 834	3 155 054
Autres frais	10	246 000	261 334	278 010
Frais de financement	11	4 300	4 298	3 726
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	12	760 800	763 419	772 067
	13	29 043 400	29 239 319	27 995 957
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 (	1 197 500)(	1 290 085)(	1 172 353)
	15	27 845 900	27 949 234	26 823 604
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales				
	16	5 704 100	7 812 975	6 896 594
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Ajouter (déduire)				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	17	760 800	763 419	772 067
Produit de cession	18			
(Gain) perte sur cession	19			
Réduction de valeur	20			
	21	760 800	763 419	772 067
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22			
Remboursement de la dette à long terme	23 (	12 500)(	12 478)(	15 590)
	24	(12 500)	(12 478)	(15 590)
Affectations				
Activités d'investissement	25 (	129 000)(	290 369)(	353 330)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26			
Excédent de fonctionnement affecté	27			
Réserves financières et fonds réservés	28	(2 823 400)	(2 823 427)	(2 912 725)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30			
	31	(2 952 400)	(3 113 796)	(3 266 055)
	32	(2 204 100)	(2 362 855)	(2 509 578)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	33	3 500 000	5 450 120	4 387 016

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Nathalie Pelletier	1.1	Maire	107 156	19 595	17 888	
Josée Beaudoin	1.2	Conseiller	27 571	13 785		
Bertrand Bilodeau	1.3	Conseiller	27 571	13 785		
Nathalie Laporte	1.4	Conseiller	27 571	13 785		
Samuel Côté	1.5	Conseiller	27 571	13 785		
Sébastien Bélair	1.6	Conseiller	27 571	13 785		
Jean-Noël Leduc	1.7	Conseiller	27 571	13 785		
Jean-François Rompré	1.8	Conseiller	27 571	13 785		
Jacques Laurendeau	1.9	Maire suppléant	32 595	13 785	194	97

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 12 000 000 \$**Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 13 153 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☒ ☐4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 \$

Ligne 9 : Autres charges

11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer

17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 \$

Ligne 24 : Libres

20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 \$

Constatés au cours de l'exercice

24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 _____ 1 881 662 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☒ ☐

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☒

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ 1 000 \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☒ ☐

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ 775 659 \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65 ☐ ☒
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66 ☐ ☐
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ 50 658 \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 561 413 \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 288 420 \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage 76 88 210 \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 938 043 \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 938 043 \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 82 463-2024

b) Date d'adoption de la résolution 83 2024-11-18

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution 85 455-2019

b) Date d'adoption de la résolution 86 2019-10-21

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 2

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 _____

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 1 958

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 865

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 4

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

☒
☐

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☒☐

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 ☒☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☒☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 ☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 ☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 ☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-05-20

Nom du signataire : Manon Courchesne

Fonction du signataire : Directrice et trésorière des finances

Date de transmission au Ministère : 2025-05-20

Date et heure de la dernière modification : 2025-05-20 19:48

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus						
Fonctionnement	1	107 271 107	106 110 100	115 330 110	10 265 004	117 551 811
Investissement	2	12 164 599	5 028 000	23 397 367		23 397 367
	3	119 435 706	111 138 100	138 727 477	10 265 004	140 949 178
Charges	4	101 278 247	107 326 800	106 488 358	10 505 322	108 934 895
Excédent (déficit) lié aux activités	5	18 157 459	3 811 300	32 239 119	(240 318)	32 014 283
Moins : revenus d'investissement	6 (	12 164 599)(	5 028 000)(	23 397 367)(	) (	23 397 367)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	5 992 860	(1 216 700)	8 841 752	(240 318)	8 616 916
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	12 054 350	12 332 600	12 431 025	751 617	13 167 160
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10 (	6 016 134)(	6 007 400)(	6 007 389)(	621 529)(	6 628 918)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	1 453 258)(	313 700)(	1 629 560)(	558 476)(	2 188 036)
Excédent (déficit) accumulé	12	(2 507 712)	(4 794 800)	(3 728 191)	322 026	(3 406 165)
Autres éléments de conciliation	13	183 722		291 830	40 571	332 401
	14	2 260 968	1 216 700	1 357 715	(65 791)	1 276 442
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	8 253 828		10 199 467	(306 109)	9 893 358

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.
Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024		2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	33 136 975	13 013 247	15 843 663	36 185 631
Débiteurs	2	44 932 207	65 437 698	66 422 965	45 979 721
Prêts	3	571 351	951 168	951 168	606 914
Placements de portefeuille	4	380 915	324 760	558 140	583 827
Autres	5				
	6	79 021 448	79 726 873	83 775 936	83 356 093
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7				
Emprunts temporaires	8				1 818 963
Créditeurs et charges à payer	9	21 213 131	22 619 491	24 809 535	23 896 151
Revenus reportés	10	3 532 373	3 173 209	3 241 015	3 600 179
Dette à long terme	11	76 403 453	82 036 169	88 542 320	80 912 701
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	1 327 000	812 000	1 353 695	1 955 336
Autres	13	984 765	916 702	2 397 120	2 172 982
	14	103 460 722	109 557 571	120 343 685	114 356 312
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(24 439 274)	(29 830 698)	(36 567 749)	(31 000 219)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	16	229 672 836	267 308 633	276 808 567	239 226 764
Autres	17	3 362 287	3 357 031	3 451 213	3 451 203
	18	233 035 123	270 665 664	280 259 780	242 677 967
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	14 920 029	19 312 535	19 866 470	16 054 931
Excédent de fonctionnement affecté	20	12 158 139	15 038 994	15 038 994	12 158 139
Réserves financières et fonds réservés	21	7 103 471	4 644 164	4 770 674	7 229 981
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (	563 575)(	549 487)(	1 288 192)(	1 175 536)
Financement des investissements en cours	23	7 157 931	2 851 579	2 846 096	4 524 871
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	167 819 854	199 537 181	202 457 989	172 885 362
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25				
	26	208 595 849	240 834 966	243 692 031	211 677 748

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Tarification	1.1	2 796 966	1 711 724
▪ Engagement et fonctionnement	1.2	2 292 028	1 146 415
▪ Aréna Memphrémagog	1.3	9 650 000	9 000 000
▪ Développement économique	1.4	300 000	300 000
	2	15 038 994	12 158 139
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3		
	4	15 038 994	12 158 139
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Financement d'immobilisations	5.1	2 811 537	3 449 839
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 152 627	2 400 159
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9		633 473
Organismes contrôlés et partenariats	10	126 510	126 510
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	180 000	120 000
Autres			
▪ Fonds d'auto-assurance	14.1	500 000	500 000
	15	4 770 674	7 229 981
	16	19 809 668	19 388 120

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	79 027 382
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	88 501 937
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>		

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total	Total
		consolidé	consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	126 510	126 510
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	55 862 639	51 547 551
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	21 023 446	17 113 167
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	11 808 458	12 315 650
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	408 117	347 148
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	89 229 170	81 450 026

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration	Administration	Administration	Total
		municipale	municipale	municipale	consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	55 060 860	57 948 800	58 601 872	58 533 728
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 370 480	1 405 400	1 462 243	1 462 243
Quotes-parts	14				508 154
Transferts	15	2 513 617	3 084 600	3 760 746	3 760 746
Services rendus	16	37 709 115	36 987 900	39 549 813	40 221 386
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	8 771 782	5 746 200	9 343 073	10 444 021
Autres	18	1 845 253	937 200	2 612 363	2 621 533
	19	107 271 107	106 110 100	115 330 110	117 551 811
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	12 196 232	5 028 000	22 038 388	22 038 388
Autres	23	(31 633)		1 358 979	1 358 979
	24	12 164 599	5 028 000	23 397 367	23 397 367
	25	119 435 706	111 138 100	138 727 477	140 949 178

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
1	9 539 188	9 380 697	62 170	9 442 867	9 442 867	8 968 885
Administration générale						
Sécurité publique						
Police	6 799 200	6 829 383		6 829 383	8 487 588	8 097 151
Sécurité incendie	6 917 526	6 987 289	482 743	7 470 032	7 470 032	6 984 586
Autres	296 000	290 443		290 443	290 443	272 350
Transport						
Réseau routier	12 091 895	12 226 251	6 002 294	18 228 545	18 228 545	17 086 041
Transport collectif	444 100	444 096		444 096	444 096	231 958
Autres						
Hygiène du milieu						
Eau et égout	6 681 536	6 270 990	3 509 305	9 780 295	9 780 295	9 398 828
Matières résiduelles	4 231 264	4 045 396	115 131	4 160 527	4 670 714	4 739 272
Autres	2 330 798	2 010 659	48 951	2 059 610	2 059 610	1 957 195
Santé et bien-être	555 900	486 130		486 130	486 130	432 851
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	2 863 063	2 794 125	59 434	2 853 559	2 853 559	2 653 389
Promotion et développement économique	1 592 623	1 512 089	894	1 512 983	1 512 983	1 361 133
Autres	100 000	253 465		253 465	253 465	
Loisirs et culture	10 591 707	10 685 337	1 386 684	12 072 021	12 072 021	12 128 377
Réseau d'électricité	27 080 800	27 181 517	763 419	27 944 936	27 944 936	26 819 878
Frais de financement	2 878 600	2 659 466		2 659 466	2 937 611	2 398 783
Effet net des opérations de restructuration						
19	94 994 200	94 057 333	12 431 025	106 488 358	108 934 895	103 530 677
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés						
20	12 332 600	12 431 025 (	12 431 025)			
21	107 326 800	106 488 358		106 488 358	108 934 895	103 530 677

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	12 164 599	23 397 367		23 397 367
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	27 484 635)(	50 070 145)(	687 149)(	50 757 294)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	392 629)(	540 261)(	) (	540 261)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	6 908 687	12 177 612	2 676 673	14 854 285
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	1 453 258	1 629 560	558 476	2 188 036
Excédent accumulé	6	8 096 407	10 955 407	79 577	11 034 984
	7	(11 418 912)	(25 847 827)	2 627 577	(23 220 250)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	745 687	(2 450 460)	2 627 577	177 117

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14